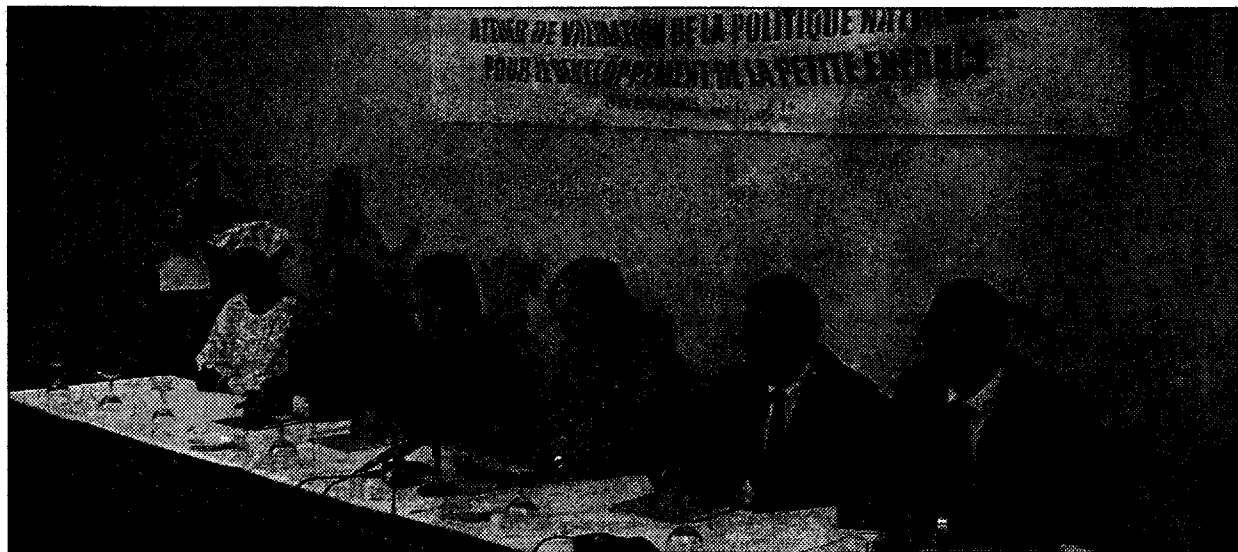


DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

# Atelier de validation de la politique nationale

**L**es travaux d'un atelier de validation de la politique nationale de développement de la petite enfance ont été ouverts mardi matin à l'Hôtel Novotel Tfeila à Nouakchott sous la présidence de la secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, Mme Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah.

Cette rencontre intervient après la ratification par le gouvernement de la convention internationale relative aux droits de l'enfant et du protocole complémentaire de cette convention. Des actions qui s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de promotion de la petite enfance.



Organisée par le secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avec la collaboration de l'UNICEF, cette rencontre de

trois jours, enregistre la participation des différents acteurs intervenant dans le domaine de la petite enfance (départements

ministériels, représentations du secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, organisations de la société civile...). **LIRE PAGE 3**

# Développement de la petite enfance

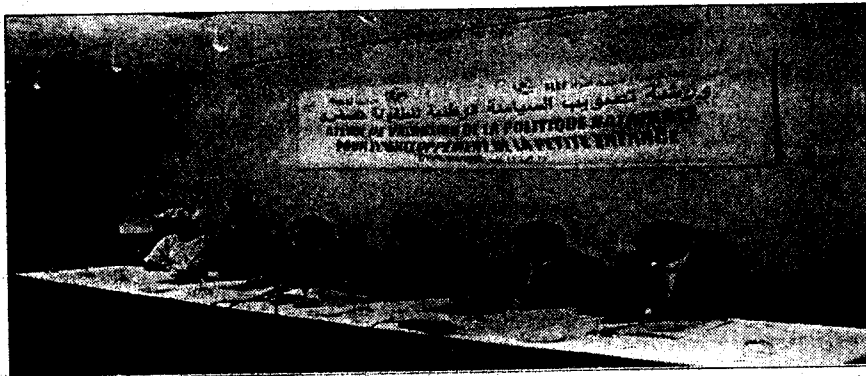
## Atelier de validation de la politique nationale

Les travaux d'un atelier de validation de la politique nationale de développement de la petite enfance ont été ouverts mardi matin à l'Hôtel Novotel Tcila à Nouakchott.

Organisée par le secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avec la collaboration de l'UNICEF, cette rencontre qui durera trois jours et à laquelle prennent part les différents acteurs intervenant dans le domaine de la petite enfance (départements ministériels, représentations du secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, organisations de la société civile...) vise à analyser la politique nationale en direction de la petite enfance en vue de sortir avec un document complet de cette politique qui puisse constituer une référence préservant les droits de l'enfance dans notre pays.

Présidant la cérémonie d'ouverture, la secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, Mme Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah a indiqué que la petite enfance constitue une frange importante de la société car représentant les générations futures. C'est pourquoi, a-t-elle dit, le Gouvernement lui accorde un intérêt particulier, soulignant à ce sujet que notre pays a ratifié la convention internationale relative aux droits de l'enfant et au protocole complémentaire de cette convention.

Mme Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah a, ensuite, souligné que notre pays a adopté en 2001 un code de statut personnel incluant les différents aspects de la vie de la famille et garantissant les droits essentiels de l'enfant.



La secrétaire d'Etat a ajouté que grâce aux orientations du Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya les besoins essentiels de l'enfant en matière de santé, d'éducation et de développement de ses capacités et de récréation ont été garantis par l'Etat.

Elle a, à cet effet, précisé que la politique nationale en matière de petite enfance constitue une priorité dans les programmes et plans du gouvernement du Premier ministre. Maître Sghair Ould M'Bareck et vise à créer les conditions appropriées pour permettre, à travers une approche intégrée, aux enfants de 5 à 8 ans, de jouir d'une bonne santé et de profiter des ressources disponibles pour s'épanouir dans un climat marqué par la paix et la stabilité. Mme Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah a indiqué que l'ensemble des secteurs concernés par l'enfance contribuent à la mise sur pied de cette politique.

De son côté, le représentant de

l'UNICEF, M. Ibrahim Diallo s'est dit très heureux d'assister à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation de la politique nationale de développement de la petite enfance. Cette politique, a-t-il dit, reflète la volonté du gouvernement mauritanien et son engagement à oeuvrer pour garantir aux enfants mauritaniens une bonne éducation et des conditions de vie adéquates. La cérémonie d'ouverture de l'ate-

lier s'est déroulée en présence du ministre de l'Éducation Nationale, M. Mohamed Lemine Ould Deïdah, du directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, M. Moustapha Ould Sid El Moctar, du président du Conseil National de l'Enfance, M. Mohamed Yahya Ould Haye et du représentant de l'UNICEF en Mauritanie, M. Ibrahim Diallo.